



ENSEMBLE, CONSTRUISONS
LE TERRITOIRE DE DEMAIN

Nîmes, le 12 décembre 2023

Monsieur Gilles TIXADOR
Maire
Mairie de Sainte-Anastasie
110 rue de l'Hôtel de Ville
30 190 Sainte-Anastasie

Nos Réf. :
FT/PL/PG/120-2023

Objet : Consultation des personnes publiques associées sur la 1^{ère} modification simplifiée du PLU de Sainte-Anastasie

Monsieur le Maire,

Par courrier reçu le 23 novembre 2023, vous sollicitez l'avis du syndicat Mixte du SCOT Sud Gard le projet de modification simplifiée n°1 du PLU de la commune de Sainte-Anastasie, je vous en remercie.

Je vous informe que cette modification simplifiée est compatible avec les orientations du SCOT Sud Gard, sous réserve que :

- **l'UDAP du Gard donne un avis favorable à la volonté de changement de destination de l'ancien Prieuré Saint Nicolas de Campagnac qui est classé au titre des monuments historiques français.**

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

Frédéric TOUZELLIER
Président



Maire de GÉNÉRAC
1^{er} Vice-président de Nîmes Métropole